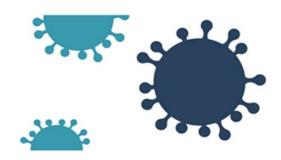
## COVID-19

## Mesures d'urgence / sécurité civile

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal



Cas contact Covid-19 en milieu scolaire		18 janvier 2022
Destinataires :	À tous les employés	
Expéditrice :	Direction des ressources humaines, des communications,	
	des affaires juridiques et enseignement	
Actions :	Prendre connaissance de l'information, vous assurer d'en	
	informer toutes les personnes concernées	

Avec le retour en classe des enfants, il a été porté à notre attention qu'il est possible que les directions régionales de Santé publique puissent se gouverner de façon différente quant à la façon d'assurer le suivi d'un enfant en milieu scolaire.

À titre d'exemple, certaines donnent comme consigne <u>que si votre enfant a des symptômes</u> <u>compatibles à la COVID-19, il sera automatiquement considéré comme positif même sans</u> confirmation d'un test de dépistage.

À cet effet, nous souhaitons vous indiquer qu'il est exigé pour tout le personnel du CIUSSS NIM de se présenter dans un de nos centres de dépistage (CDD) pour faire un test de dépistage à votre enfant afin que nous puissions assurer le suivi adéquat d'un cas contact <u>confirmé</u>. Par le fait même, nous vous demandons de faire également un dépistage en prévision d'un contact confirmé.

Si le résultat de votre enfant est positif, veuillez contacter le Service de prévention et promotion de la santé au 514 338-2222 poste 1-2608, du dimanche au samedi de 8 h à 16 h. Une boîte vocale est également disponible et les retours d'appels sont effectués dans les meilleurs délais.

Merci de votre collaboration.